

# LE MARTINEAU

Journal de l'association :  
**Les Martineau d'Amérique**  
Regroupant les familles  
**Martineau et St-Onge descendants de Mathurin Martinos**  
**Martineau descendants de Louis Martineau**  
**Martineau descendants de Jacques Martineau**

VOLUME 16

NUMÉRO 3

MARS 2005





# ASSOCIATION DES MARTINEAU D'AMÉRIQUE

Regroupant les Martineau-St-Onge descendants de Marthurin Martinos, les Martineau descendants de Louis et les Martineau descendants de Jacques

**Conseil d'administration - Septembre 2004 – Juin 2005**

<b>Président :</b> Hugues Martineau 755, Marguerite Bourgeois, app. 43 Québec, QC G1S 3V9 Tél. : (418) 683-9918	#283	<b>Directeur :</b> Gaétan Martineau 450, Laurier Granby, QC J2G 5L7 Tél. : (450) 372-6798	#323
<b>Vice-présidente :</b> Laurette Martineau 1204, rue Charest, C.P. 236 St-Agapit, QC G0S 1Z0 Tél. : (418) 888-4221	#272	<b>Directeur :</b> Michel St-Onge 201-4445, Henri-Bourassa Ouest Ville St-Laurent, QC H4L 5G5 Tél. : (514) 336-0876 francoismichelstonge@videotron.ca	#041
<b>Secrétaire :</b> Sylvio Martineau 12005, boul. St-Jean Trois-Rivières, QC G9A 2X0 Tél. : (819) 374-6328 Sylvio.m@sympatico.ca	#033	<b>Directeur :</b> Paul Martineau 1485, chemin Favreau, R.R. 5 Coaticook, QC J1A 2S4 Tél. : (819) 849-2044	#326
<b>Trésorier :</b> Jérôme Martineau 10, rue Ward Ste-Marthe-du-Cap, QC G8V 1Y5 Tél. : (819) 379-2420 je.martineau@videotron.ca	#318	<b>Directrice :</b> Lucie St-Onge 2340, boul. St-Jean C.P. 39 St-Maurice, QC G0X 2X0 Tél. : (819) 693-7133 journallemartinos@hotmail.com	#012

## ÉQUIPE DU JOURNAL

Coordonnateur : Lucie St-Onge  
Mise en page : Lucie St-Onge  
Événements familiaux : Michel St-Onge  
Desc. de Louis Martineau : Lucille Martineau Brochu

## GÉNÉALOGIE

Michel St-Onge  
Roger St-Onge

Envoyez toute correspondance relative au journal à l'adresse suivante :

**Journal « Le Martineau »**  
2340, boul. St-Jean, C.P. 39  
St-Maurice (Québec) G0X 2X0  
ou

Courriel : journallemartinos@hotmail.com

## CARTES DE MEMBRE

Canada : 20 \$ CA/année  
Etats-Unis : 20 \$ US/année  
Autres pays : 23 \$ CA/année  
Membre à vie : 400 \$ CA

Chèque payable à :  
Association des Martineau d'Amérique

## IMPRESSION

**MODOC PHOTOCOPIES**  
**TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC)**

**Journal déjà publié : 3.50 \$/copie**  
Chèque payable à :  
Association des Martineau d'Amérique

\* Le genre masculin est utilisé dans certains articles, sans discrimination pour le genre féminin, afin d'en alléger le texte.



# SOMMAIRE

Sommaire .....	43
Mot du président .....	44
Informations générales	
• <i>Assemblée générale annuelle</i> .....	45
La vie de nos gens	
• <i>Le lac Caché : l'eau la plus pure de la région</i> .....	46
Un peu d'histoire	
• <i>La « parlure » québécoise et le blasphème, origine et châtiment</i> .....	47
Un peu de généalogie	
• <i>Titre d'ascendance d'Aurore Villemure</i> .....	50
• <i>Titre d'ascendance de Claire Martineau</i> .....	51
• <i>Titre d'ascendance de Paul Martineau</i> .....	52
• <i>Titre d'ascendance de Madeleine Desautels</i> .....	53
Événements familiaux	
<i>Cette chronique fait relâche pour ce numéro, de retour en juin prochain.</i>	



## LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES

Louis Martineau	# 383	France Martineau	# 384
<i>Descendance: Mathurin Martinos-Lormière</i>		<i>Descendance : Mathurin Martinos-Lormière</i>	
Denis Martineau	# 385		
<i>Descendance : Mathurin Martinos-Lormière</i>			

## MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à tous les membres,

Nous n'avons pas souvent l'occasion de se rencontrer et de discuter, si ce n'est pendant les quelques heures de notre assemblée générale annuelle.

Avons-nous le temps de parler de notre association ? Quelles difficultés rencontrons-nous ? Peut-on ensemble trouver des solutions ?

Le conseil d'administration a des responsabilités. Le 5 mars dernier, lors de la réunion du conseil, nous avons constaté une fois de plus, l'ampleur du travail à faire. L'ordre du jour était chargé, mais c'est dans un climat jovial que nous avons abordé les différents sujets, entre autres, le jour, l'internet, l'assemblée générale, etc.

L'assemblée générale est une préoccupation majeure ainsi que le recrutement de nouveaux membres. Par exemple, je me demande pourquoi, lors de notre assemblée générale annuelle, seulement le tiers ou la moitié des membres y participent. À ce sujet, j'ai lu dernièrement un article de M. Gilles Bonneau dans la revue *La Souche* (hiver 2005). M. Bonneau est président de son association de familles, le *Ralliement des familles Bonneau*. À la suite de cette lecture, j'ai constaté qu'il n'était pas facile de maintenir une association de familles en santé et que nous n'étions pas les seuls à avoir de problèmes.

J'ai été frappé par quelques phrases de l'article de M. Bonneau, que j'aimerais vous citer :

*« Pour notre part, nous avons compris que si on persistait à tenir nos rassemblements sous la forme actuelle, nous courrions vers le suicide garanti... »*

*« Nos retrouvailles annuelles ou bisannuelles ne doivent plus se dérouler comme des journées de « pépères » mais prendre sérieusement un air de jeunesse. Je pense sincèrement qu'il s'agit là de la clé de la réussite. »*

M. Bonneau suggère aussi des activités variées selon l'endroit des rencontres et souligne bien d'autres sujets.

Si nous voulons grandir, il nous faudra trouver des activités qui intéresseront les futurs membres et voir à leur offrir ce qu'ils attendent d'une telle association. L'argent est le nerf de la guerre. Pour y parvenir, nous aurons besoin d'argent, de publicité et de nouvelles recrues. C'est tout un défi...

Avec votre appui, j'aimerais participer à la relance de notre association.

Meilleures salutations,

Hugues Martineau  
Président 2004-2005



# INFORMATIONS GÉNÉRALES...

## NOUVELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec regret que nous avons accepté la démission de M. Bertrand St-Onge. Nous tenons à remercier très sincèrement M. St-Onge pour tout le travail accompli au sein du conseil d'administration. M. Sylvio Martineau assumera les tâches de secrétaire jusqu'aux prochaines élections. Grand merci à M. Martineau pour accepter ce surplus de tâches.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### VENEZ VISITER L'ÎLE D'ORLÉANS, LE BERCEAU DE L'ANCÊTRE LOUIS MARTINEAU...

**DATE :** 10 septembre 2005

**LIEU :** Restaurant *Les Ancêtres* à St-Pierre, Île d'Orléans

Surveillez le journal de juin pour les détails de cette journée.



### UN MESSAGE DE L'ÉQUIPE DU JOURNAL...

Nous sommes en panne d'article. Nous sollicitons votre collaboration afin de rendre *votre* journal intéressant. Parlez-nous de votre famille par le biais des divers événements familiaux : naissance, mariage, réalisation. Vous avez une cabane à sucre ou vous faites un métier traditionnel ? Dites-nous comment ça se passait autrefois... Quelle belle richesse pour les plus jeunes que le partage de votre vie !!!

Notre adresse se trouve au verso de la page couverture de votre journal. Que ce soit par internet ou par courrier postal, vous êtes les bienvenus.

Merci de votre collaboration



# LA VIE DE NOS GENS...

## Le lac Caché : l'eau la plus pure de la région

Article produit par Louise Plante dans le journal *Le Nouvelliste* du vendredi 15 août 2003

Lorsqu'on converse avec des intervenants touristiques de la région de Saint-Alexis-des-Monts, et qu'on se pâme d'admiration devant les derniers développements touristiques haut de gamme comme celui du lac à L'eau claire, l'hôtel Sacacomie ou la Pourvoirie du lac Blanc, plusieurs tiennent à rappeler qu'avant l'arrivée de ces derniers, se trouvait déjà le Manoir lac Caché.

« Il ne faut pas oublier qu'ils sont les plus anciens », souligne Mme Thérèse Elliott Saint-Onge, secrétaire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Le fait est que les premiers aménagements remontent à 1928, dont une auberge sur les rives du lac Caché qu'on désignait encore récemment par le nom de lac Doué sur les cartes officielles.

Très vite, les gens de l'endroit vont adopter sa belle plage sablonneuse blottie au creux d'une formation rocheuse complètement boisée. Un paysage superbe.

M. Yvon Saint-Onge, propriétaire de l'endroit depuis 1975, (il a racheté le site de son père qui, lui, l'a acquis en 1955) ne sait pas pourquoi on appelle l'endroit le lac Caché. « Eau claire » aurait mieux convenu puisque ce lac est l'un de ceux qui obtiennent la meilleure cote de la région pour la pureté de son eau.

« C'est un lac alimenté uniquement par des sources, précise M. Saint-Onge. Aucun cours d'eau ne s'y jette. On n'y fait pas de déversement d'égouts. Les champs

d'épuration sont situés de l'autre côté de la route. Enfin, il est interdit de s'y promener en bateau à moteur. Alors, si un jour ce lac devient pollué, c'est que vraiment on n'aura pas fait attention. »

Contrairement à ces nouveaux « concurrents », le Manoir lac Caché qui compte une auberge, 17 chalets et un terrain de camping aménagé d'une centaine d'emplacements, n'a aucune prétention de clientèle internationale ou de luxe et accueille majoritairement des familles très fidèles. On a déjà compté 188 enfants sur le site.



En lieu et place de hors-bords, on propose des pédalos et des chaloupes et les luxueux pavillons font place à de rustiques petits chalets tout ce qu'il y a de plus traditionnels avec leur galerie en moustiquaire.

La publicité du Manoir lac Caché est on ne peut plus bucolique : on promet un jardin de nénuphars, des concerts de grenouilles, des guimauves grillées, des rires d'enfants et des dodos au clair de lune. Manifestement, on ne recherche pas le jet set.



« Nous avons des clients qui viennent ici depuis 30 ans, confie M. Saint-Onge, et le camping compte 70 saisonniers. Les gens aiment la tranquillité du site et la sécurité de la plage. Lorsque les clients appellent pour louer un emplacement ou un chalet, on tente de déceler ceux qui cherchent surtout un endroit pour faire la fête et on les avertit que ce n'est pas la place. »

Une petite balade sur le site suffit pour se convaincre à quel point les campeurs ont fait leur nid au lac Caché. Plusieurs possèdent des installations élaborées, jardin de fleurs, fontaines, rallonge de cuisine en PVC (modèle unique, autorisé officiellement par M. Saint-Onge qui en a supervisé l'élaboration).

Même s'il ne vise pas la même clientèle que les grands hôtels en forêt, M. Saint-Onge avoue que son site doit toujours être impeccable. La compétition est féroce et les gens exigeants.

Cela dit, il estime que le prochain propriétaire devra faire des investissements. Quant à savoir si la relève viendra de la famille, il répond qu'il est encore trop tôt pour le dire.



Autre référence (pour les photos), le site internet :  
<http://www.campingquebec.com/manoiraccache/>

## UN PEU D'HISTOIRE...

### La « parlure » québécoise et le blasphème, origine et châtiment

Par Michelle Morin-Asselin

Article paru dans la revue *La Souche*, automne 2004 – vol. 21, n° 3

Le 8 août 2003, l'Association des Asselin a eu l'honneur de faire une présentation sur la scène de Place Royale, dans le Vieux Québec, lors des Fêtes de la Nouvelle-France. Nous en livrons ici la majeure partie du contenu afin que vous puissiez l'apprécier à votre tour. Cette présentation, dont les textes sont de Michelle Morin-Asselin, a été réalisée avec l'étroite collaboration d'André Roy et la participation de

Jacqueline Faucher-Asselin, Denis Leblond et Alexandre Lacroix.

La présentation, rédigée en ancien français, a débuté par cette lecture faite par André Roy, de l'édit de Sa Majesté Louis XIV portant la date du 30 juillet 1667. En voici un extrait :

« Défendons très expressément à tous nos sujets de quelque qualité et condition qu'ils soient, de blasphémer, jurer et détester le saint



*nom de Dieu, ni proférer aucunes paroles contre l'honneur de la très Sacrée Vierge, sa mère, et des saints;*

*Voulons et nous plaît que tous ceux qui se trouveront convaincus d'avoir juré et blasphémé le nom de Dieu, de sa très sainte mère et des saints, soient condamnés pour la première fois en une amende pécuniaire selon leurs biens, la grandeur et l'énormité du serment et blasphème, les deux tiers de l'amende applicables aux hôpitaux des lieux et, où il n'y en aura, à l'église, et l'autre tiers aux dénonciateurs; et si ceux qui auront ainsi été punis retombent à faire les dits serments seront pour la seconde, tierce et quatrième fois condamnés en amende double, triple et quadruple, et pour la cinquième fois seront mis au carcan aux jours de fête, de dimanche ou autre et y demeureront depuis huit heures du matin jusques à une heure d'après-midi, sujets à toutes injures et opprobres et en outre condamnés à une grosse amende; et, pour la sixième fois, seront menés et conduits au pilori, et là auront la lèvre de dessus coupée d'un fer chaud et, la septième fois, seront menés au pilori et auront la lèvre de dessous coupée;*

*Et si par obstination et mauvaise coutume invétérée ils continuaient après toutes ces peines à proférer les dits jurements et blasphèmes, voulons et ordonnons qu'ils aient la langue coupée toute juste, afin qu'à l'avenir ils ne le puissent plus proférer; et en cas que ceux qui se trouveraient convaincus n'aient de quoi payer les dites amendes, ils tiendront prison pendant un mois au pain et à l'eau ou plus longtemps ainsi que les juges le trouveront plus à propos selon la qualité et énormité des dits blasphèmes;*

Gentes dames et damoyelles, gentils-hommes et honnêtes gens, fripons éhontés, moutards rebelles, sacreurs invétérés, amys et ennemys, SALUT.

Moé, chu d'la lignée de Pierre Morin qui est parti de Larochelle en 1642. Y'a resté un bout de temps en Acadie, pi là, y'a eu des histoyres entre Louis, pi une fille du Seigneur de Beaubassin, Michel Le Neuf. Faut dire qu'la belle Marie-Joseph était pas mal délurée pi entreprenante pour ses 16 ans. Pi là ben, le sieur d'la place était ben offensé de voir sa fille engrossée, pi d'entendre lé commérages du village, ça fait que y'a décidé de faire bannir tous les Morin de l'Acadie. Dans l'fond, c'était pas si pire que ça, ça nous a permis de clairer la place avant la Déportation par les Anglais en 1755. Y se sont installés à Restigouche, dans la

baie des Chaleurs. Après un bout de temps, Pierre pi sa femme, Françoisse Chiasson, se sont envenus à Québec.

Mon homme, y'é d'la lignée de Jacques Asseline de Bracquemont pi Louise Roussin. Y'étaient installés à Sainte-Famille, à l'Île d'Orléans, pi là, y'on eu des terres en concession à Saint-François. Y'é v'nu veiller les bons sois pi y'a vu que j'étais pas d'dépenses ça fait qu'y a fait la grand'demande sans fafiner trop longtemps. C'était du monde en moyen, y'avaient 2 bœufs, 6 vaches, 2 taures, 1 taureau, 1 cheval, 1 cavalle, 1 jeune poulaine, 2 porcs, 0 poules pi un coq, en plus de leur maison, bâtiments et terre de plusieurs arpents.

Astheure que vous m'connaissez, vous savez que m'a vous dire la vérité sur les sacres et blasphèmes au Québec.

Dans le dictionnaire, sacrer, ça veut dire consacrer quelqu'un par la cérémonie du sacre. Nous autres, au Québec, on sait que ça veut jamais dire ça ! Jurer, ça veut dire avoir un patois : dire mozusse, peau de chien comme le père Gédéon, caline de binne. Sacrer, c'est employer les termes religieux comme sacrement, baptême, calice, ciboire, calvaire. Blasphémer, c'est un sacre avec le mot maudit devant.

En résumé : jurer, cé pas beau; sacrer, cé péché; pi blasphémer cé une offense grave, un péché mortel.

Comment on a pu faire, nous aut', Québécois, pour se faire accuser, au niveau international s'il vous plaît, d'être les plus gros sacreurs au monde ? Cé-ti parce qu'on est tellement religieux qu'on s'est inventé un langage pour être encore plus près de Dieu à tout instant ou cé une révolte, un désir de descendre les tchurés pi l'Église de leu'pied d'estale ? Y'en a qui disent que cé un manque de vocabulaire.

Faut ben avouer que si on enlève de not'vocabulaire tous les anglicismes qu'on a : on va s'tinker, on a des brakes, des mufflers, des bumpers, on punch en arrivant à l'ouvrage, on s'fait bumper su la job, on s'fait tchéquer aux douanes.

Ensuite, on n'aura plus de chaises berçantes, de jeux de dards, de malle, de chemin en gravelle, on pourra pu s'partir à son compte, avoir des comptoirs dans nos cuisines, pu d'abreuvoirs pour quand on a soif, pas de parkas pour se garder au chaud, pu d'waitress pour nous amener nos toasts au restaurant. Pu de blocs appartements, pu de bénéfiques marginaux, ça ça

veut dire pu de fonds de pension, pu de ski-doo, pu de papier de toilette.

Mon Dieu, on tomberait dépourvus sans bon sens ! Ouais, mé d'un autre côté, ça nous arriverait pu de frapper un nœud ni de jouer les seconds violons.

En plus des anglicismes, si on enlève aussi tous les termes religieux qu'on emploie pour se faire comprendre, parce que faut ben reconnaître qu'y fait frette en hostie, cé pas la même température qu'il fait froid, un sacrement de beau voyage, cé pas mal plus qu'un beau voyage, pi ça fait dur en tabarnak... enfin... on s'comprend... Cé une question de degrés... Si on nous enlève tout ça, y nous restera pu grand'chose à dire.

Ça part de loin l'histoire des sacres. Cé pas nous autres qui a inventé les sacres et les blasphèmes. La preuve, c'est le deuxième commandement que Dieu a donné à Moïse pi qu'on a appris à coups de règle sur les doigts : Dieu en vain, tu ne jureras, ni autre chose pareillement. Qu'est-ce que prendre en vain le nom de Dieu ? Cé la question 406 du petit catéchisme, on l'a appris en cinquième année : Prendre en vain le nom de Dieu, c'est prononcer inutilement et sans respect le nom de Dieu, de la sainte Vierge, des saints et des choses saintes.

Vous avez peut-être besoin de vous faire rafraîchir la mémoire pour le bout qui dit : ni autre chose pareillement. Ça veut dire observer fidèlement nos serments et nos vœux légitimes. Question 402. La question 408 : Qu'est-ce que jurer ou faire serment ? C'est prendre Dieu comme témoin de ce que nous disons ou de ce que nous promettons pi ça, on apprend que c'est seulement quand nous avons une raison grave de le faire : pour la gloire de Dieu, l'obéissance à l'autorité, notre bien et celui du prochain.

Cé comme ça que le sacrage a commencé. Avec le serment. Y'avait pas d'avocats dans l'temps pour écrire des documents de plusieurs pages, ça fait que les nobles, quand ils concluaient des marchés, y finissaient en confirmant ce qu'ils venaient de dire par : Je te le jure sur mon baptême. Pi les paysans, quand ils voulaient donner du poids à leurs paroles y se sont mis à faire la même chose; sauf que vu qu'ils manquaient un peu d'éducation, ils écourtaient la formule, y disaient : J't'le dit, baptême. Comme vous pouvez le deviner, ça s'est vite gâté...

Déjà au treizième siècle, les rois ont commencé à imposer des punitions pour mettre

fin à cette mauvaise habitude. Ici en Nouvelle-France, vous avez entendu l'édit de Sa Majesté Louis XIV dont la lecture a été ordonnée par l'Intendant Talon le premier dimanche de chaque saison. Champlain n'imposait pas rigoureusement la loi, mais cela a changé maintenant avec le délégué de notre intendant Talon, le Sieur André Roy, qui vient lui aussi de La Rochelle.

Nous avons ici aujourd'hui, un groupe d'accusés qui ont été amenés sur la place publique pour recevoir leur sentence dont Calixte Asselin (personnifié par Denis Leblond).

En Nouvelle-France, le cheval de bois fut le premier châtiment infligé à un blasphémateur. Par la suite, quelques mutilations et seulement une peine de mort. Pas de niaisage avec les sacreurs ! Une chance qu'on a pas gardé ces punitions-là, on a ben des discussions sur la langue au Québec, mais là y'a pu grand'monde qui aurait encore une langue !

Les graves conséquences que pouvaient entraîner le fait de sacrer ont amené plusieurs déformations des termes religieux afin de les rendre utilisables.

Dans le *Guide raisonné des jurons*, Jean-Pierre Pichette recense mille huit cents termes. Il est étonnant de voir toutes les variantes possibles pour un seul mot.

Prenons par exemple, tabernacle : tabarnac, batarnak, barnak, tabarnache, tabarnane, tabaslak, tabarslack, ta, tabac, tabargeolle, tabarnique, tabarnouche, tabarouette, tableau, tableau noir, tablette, taboîte, tabouère, pour n'en nommer que quelques-uns.

Celui qui dit tableau peut être convaincu qu'il parle d'un panneau mural sur lequel on écrit avec une craie, mais pour le chercheur en linguistique, il n'y a aucun doute possible que ces formations ou déformations ne relèvent pas du hasard elles suivent un système scientifique qui ressemble à la formation de l'argot.

Joual vert et verrat viennent de calvaire

Estifie ou estique vient d'hostie

Batêche et batinse de baptême

Saudit vient de maudit

Crime vert vient de Christ et calvaire

Caliboire vient de calice et ciboire

*Suite page 54*



# UN PEU DE GÉNÉALOGIE...

## TITRE D'ASCENDANCE

### MARTINEAU DIT ST-ONGE

#### PREMIÈRE GÉNÉRATION

**Martineau/(Martinos\*) Mathurin** m. 16-07-1690 **Madeleine Fiset**  
 Ste-Anne-de-Beaupré **Abraham & Denyse Savard**  
 originaire de Saint-Fraigne, bourg du canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec, évêché de  
 Poitiers, France. Veuf d'Anne Hébert. \*Nom enregistré par le célébrant au mariage de Mathurin.

#### DEUXIÈME GÉNÉRATION

**Martineau/St-Onge Simon** m. 25-02-1726 **Geneviève Arcand/Bordelais**  
 Deschambault **Simon & Madeleine Isnard**

#### TROISIÈME GÉNÉRATION

**Martineau/St-Onge Simon** m. 27-08-1764 **Madeleine Pichette**  
 Louiseville **Jean & Madeleine Paillé**

#### QUATRIÈME GÉNÉRATION

**Martineau/St-Onge Alexis** m. 07-11-1803 **Angèle Billy dit St-Louis**  
 Louiseville **Michel & Angèle Saucier**

#### CINQUIÈME GÉNÉRATION

**Martineau/St-Onge Alexis** m. 23-11-1830 **Marie-Louise Fréchette**  
 St-Léon-le-Grand **Antoine & Félicité Charette**

#### SIXIÈME GÉNÉRATION

**St-Onge Hilaire** m. 04-07-1854 **Adéline Chaîné**  
 Yamachiche **Georges & Émilie Guillemette**

#### SEPTIÈME GÉNÉRATION

**St-Onge Isidore** m. 06-10-1890 **Amanda Bellemare**  
 St-Étienne-des-Grès **Élie & Hermine Lesieur**

#### HUITIÈME GÉNÉRATION

**St-Onge Antonia** m. 02-03-1908 **Isaïe Villemure**  
 Ste-Flore **Thomas & Olive Hébert**

#### NEUVIÈME GÉNÉRATION

**Villemure Aurore** m. 06-07-1946 **Gaston Duguay**  
 St-Jean-Baptiste de **Xavier & Marie-Anne Côté**  
 Grand-Mère

## TITRE D'ASCENDANCE

**MARTINEAU DIT LORMIÈRE****PREMIÈRE GÉNÉRATION**

**Martineau/(Martinos\*) Mathurin** m. 16-07-1690 Madeleine **Fiset**  
 Ste-Anne-de-Beaupré (veuve de Michel Bonnilo)  
 Abraham & Denyse Savard  
 originaire de Saint-Fraigne, bourg du canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec,  
 évêché de Poitiers, France. Veuf d'Anne Hébert. \*Nom enregistré par le célébrant au mariage de Mathurin

**DEUXIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau/Lormière Joseph** m. 04-02-1727 Marie-Anne **Boucher**  
 St-Nicolas Denys & Jeanne Miville

**TROISIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau/Lormière Jean-Marie** m. 18-11-1748 M. Angélique **Bourassa**  
 St-Nicolas Jean & Marie-Angélique Bisson

**QUATRIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau/Lormière Joseph** m. 09-08-1773 Marie-Angélique **Dubois**  
 St-Nicolas Charles & Marie-Françoise Houde

**CINQUIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Jean-Baptiste** m. 29-01-1789 Geneviève **Aubin**  
 St-Antoine-de-Tilly Joseph & Charlotte Leclerc

**SIXIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Janvier** m. 27-08-1833 Marie **Masse**  
 St-Antoine-de-Tilly Louis & Marie Demars

**SEPTIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Ferdinand** m. 30-06-1873 Delvina **Guérin St-Hilaire**  
 St-Apollinaire Auguste & Élisabeth Lambert

**HUITIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Delphis** m. 03-09-1917 Alice **Côté**  
 St-Antoine-de-Tilly Napoléon & Elmina Dubois

**NEUVIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Claire** m. 26-07-1958 Émilio **Lambert**  
 St-Apollinaire Josaphat & Rachel Genest

Par : Roger St-Onge

Date : Mars 2005



**TITRE D'ASCENDANCE****FAMILLE LOUIS MARTINEAU**

Martineau Jean  
De St-Savinien, diocèse de Saintes  
en Saintonge, France.

Mathurine Bonne  
Native de la paroisse Laller\*,  
évêché de La Rochelle, France.

\*Selon une correspondance reçue d'un Martineau de France, il s'agirait peut-être de Lalleu ou Laleu.

**PREMIÈRE GÉNÉRATION**

Martineau Louis m. 09-04-1663 Madeleine Marecot (Marcot)  
Château-Richer Mathurin & Marie Regnaude

**DEUXIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Pierre m. 12-11-1691 Marie Leblond  
Ste-Famille, I.O. Nicolas & Marguerite Leclerc

**TROISIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Jean-Baptiste m. 15-03-1727 Marie-Anne Dupont  
St-François, I.O. Louis & Jeanne Paradis

**QUATRIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Jean-Baptiste m. 15-07-1754 Catherine Roulean  
St-François de la Riv. du Sud Guillaume & Cécile Godin  
Montmagny

**CINQUIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Jean-Baptiste m. 14-10-1783 M. Reine Blais  
St-François de la Riv. du Sud Joseph & M. Charlotte Lebland  
Montmagny

**SIXIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Romain m. 16-10-1821 M. Marguerite Pelletier  
St-Pierre-du-Sud, Jean-François & M. Marguerite  
Montmagny Destroismaisons

**SEPTIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Guillaume m. 10-09-1860 Rosalie Fonteneau  
St-Marcel du Richelieu Antoine & Marie Messier

**HUITIÈME GÉNÉRATION**

Martineau William m. 21-06-1897 Amélie Deguire Desrosiers  
Ste-Edwidge Ovide & Rosilda Théroux

**NEUVIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Ovide m. 04-07-1922 Edwidge Raymond  
Ste-Edwidge Edmond & Délia Dumoulin

**DIXIÈME GÉNÉRATION**

Martineau Paul m. 30-08-1952 Lauréanne Gosselin  
St-Martin de Martinville Simon & Deneiges Garant

Recherches : Roger St-Onge  
Date : Mars 2005

## TITRE D'ASCENDANCE

**FAMILLE JACQUES MARTINEAU**

**Martineau Nicolas**  
De Maillé, arr. Fontenay-le-  
Comte, év. Maillezais, Poitou  
(Vendée), France

**Jeanne de Maire**  
De St-Paul, ville et  
archevêché de Paris, France  
(Ref. René Jetté)

**PREMIÈRE GÉNÉRATION**

**Martineau Jacques**

m. 28-11-1669  
Notre-Dame de Québec

**Antoinette Dumontier**  
Jean & Guillemette Bido

**DEUXIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Pierre**

m. 12-02-1711  
Charlesbourg

**Marguerite Hotte**  
Pierre & Marie Girard

**TROISIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Joseph**

m. 22-04-1754  
La Visitation-de-la-Vierge-  
Marie du Saut-au-Récollet,  
Montréal

**Élizabeth Choret**  
(veuve de François Ballard)  
Pierre & Angélique Turcot

**QUATRIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Joseph**

m. 23-02-1778  
La Visitation-de-la-Vierge-  
Marie du Saut-au-Récollet,  
Montréal

**Marie Lefebvre**  
Geoffroy & M. Joseph Quénéle

**CINQUIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Étienne**

m. 02-10-1815  
La Visitation-de-la-Vierge-  
Marie du Saut-au-Récollet,  
Montréal

**Catherine Trudel**  
Antoine & Madeleine Ducharme

**SIXIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Georges**  
(veuf de Mathilde St-Germain)

m. 15-01-1862  
Notre-Dame de Montréal

**Marthe Turner**  
John & Angélique Morache

**SEPTIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Georges**

m. 26-01-1876  
St-Théodore-d'Acton

**Rosalie Gauthier**  
André & Euphémie Mingault

**HUITIÈME GÉNÉRATION**

**Martineau Albertine**

m. 07-05-1919  
St-Théodore-d'Acton

**Victor Desautels**  
Rémi & Rose-Anna Decelles

**NEUVIÈME GÉNÉRATION**

**Desautels Madeleine**

m. 03-12-1956  
St-Benoît de Granby

**Rolland Lalime**  
Moïse & Herménie Bergeron

Recherches : Roger St-Onge  
Date : mars 2005



# ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX...

Cette chronique fait relâche pour ce numéro, de retour en juin prochain.

## *Suite de la page 49*

Dans la première partie du vingtième siècle, le sacré et le blasphème continuent à être un problème majeur au Québec et plusieurs mesures ont été mises de l'avant afin de nous en faire perdre l'habitude. Des affiches sont fixées aux murs dans les lieux publics et les écoles, le sujet occupe les sermons du dimanche à l'église, il y a même des croix qui sont plantées dans les rangs de nos campagnes afin de protéger les gens contre la malédiction de Dieu qui est attirée par le « sacrage ». Des retraites, le salut du Saint-Sacrement, des articles dans les journaux, des semaines entières dédiées au bon parler font aussi partie des activités qui visaient le même objectif.

Tout à l'heure, j'ai parlé d'habitude. En fait, il est faux de dire que le sacré est une habitude pour les Québécois. La façon dont il s'est développé et les différentes formes qu'il a prises nous invitent plutôt à y voir un acte d'affirmation de soi.

C'est d'ailleurs pour ça qu'on retrouve les sacres dans les pièces de théâtre, dans les romans, dans nos chansons. Le sacré n'est pas un manque de vocabulaire, c'est une expression québécoise très organisée qui exprime une passion, de l'admiration, de la colère, une émotion et qui suit les lois de la grammaire française !

On en fait des adjectifs : un hostie de beau char, une Christ de belle femme. Une hostie de folle. Des noms : Toi, mon p'tit tabarnak. Des verbes que l'on conjugue selon les règles : Il l'a chrissé à la porte, il l'a rechrissé dehors ! Il a décalissé sa moto. Calissez-moi la paix ou Je m'en Christ ! Pour les intellectuels : Je m'en contre-saint-ciboirise. Une interjection : Hostie, ouvrez-y la porte ! Un apostrophe : Mon ciboire ! Une apposition : Toé, mon baptême, tu vas

voir ! On a même des tournures adverbiales qui sont considérées comme des canadianismes remarquables. Il est en maudit. C'est humide en ciboire.

Finalement, un dernier élément dans notre langage s'appelle les ponctuants. Qu'est-ce qu'un ponctuant ?

C'est un mot ou une expression qui a perdu sa valeur mais qui sert à établir un contact plus long avec la personne avec qui l'on parle. Par exemple : Tu sé veu dire ? J'ai pour mon dire, m'a te dire une affaire. Le mot hostie en perdant sa première syllabe est devenu un ponctuant du langage très courant. Ce qui est intéressant à remarquer, c'est que la personne qui utilise stie comme ponctuant de son langage n'utilisera jamais ce mot comme sacré, car il sait intuitivement que ce mot a perdu sa valeur émotive.

En 1865, la cité de Québec obtenait du parlement provincial le pouvoir de faire ses propres règlements. L'interdiction de blasphémer ou de jurer, sous peine d'une amende qui ne peut dépasser 100 \$ ou un maximum de trois mois de prison, prévaut encore aujourd'hui en 2004 et fait partie des règlements municipaux.

Tiré de : *Asselinformation*  
Vol. 24, n°2

## À bientôt...



**POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION  
VOYEZ UN EXPERT**

# SAUVÉ ET FILS LTÉE

1489, rue Dufresne, Montréal (Québec) H2K 3J4  
tél. : (514) 522-1812 / 522-4812  
télécopieur : (514) 526-7369

Fernand Sauvé est l'époux de Rita St-Onge, membre de notre association des Martineau d'Amérique inc. Monsieur Sauvé est le fondateur de l'imprimerie Sauvé et fils Ltée, notre imprimeur commanditaire, que nous vous recommandons depuis longtemps pour tous vos besoins d'impression.

Grâce à la précieuse collaboration de son fils Marcel, propriétaire actuel de l'imprimerie, nous pouvons bénéficier d'un service gratuit d'impression pour les billets, cartes de membre, règlements de l'association, etc. N'hésitez donc pas à appeler M. Marcel Sauvé pour obtenir un estimé gratuit et réaliser ainsi un projet depuis longtemps caressé. Ce sera votre façon de remercier notre précieux commanditaire.



Poste Canada  
Numéro de la convention **40069967** de la Poste-publication  
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :  
Fédération des familles-souches québécoises inc.  
Case postale 6700, Succ.Sillery  
Sainte-Foy (Québec)  
Canada G1T 2W2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE

**DÉPÔT LÉGAL**

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1192-2443  
Bibliothèque Nationale du Québec